

Monsieur le ministre,

Je m'associe à mes collègues pour saluer votre nomination en tant que ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité. Cette nomination illustre l'importance que ce gouvernement et cette majorité accordent au commerce extérieur puisqu'il n'y avait plus de ministre dédié depuis 2014. L'ambitieux volet dédié au commerce extérieur du plan de relance est également un signe de cette volonté de parier sur l'export et le développement international des entreprises pour retrouver de la croissance.

L'export, pour la très grande majorité des entreprises françaises, se fait au sein de l'Union européenne et même le plus souvent dans le cas des TPE auprès de pays frontaliers. C'est à ce titre, Monsieur le ministre, que je souhaite vous interroger sur une échéance qui n'est plus si lointaine et qui est la présidence française du Conseil de l'Union européenne que l'on appelle plus communément par abus de langage « présidence de l'Union européenne ». La France doit en effet occuper cette présidence au 1er semestre de l'année 2022 : elle l'a fait pour la dernière fois en 2008 !

Dans le contexte actuel, nous voyons bien toute l'utilité de nous coordonner avec nos partenaires européens et je me félicite du plan de relance européen sur lequel se sont entendus les chefs d'Etat et de gouvernement en juillet dernier et qui nous permet notamment d'agir puissamment avec notre plan national « France Relance ».

Les présidences nationales du Conseil de l'Union européenne sont souvent pour le pays assumant cette présidence l'occasion de mettre en avant des dossiers qu'il juge importants. Bien entendu, cela suppose une concertation très en amont avec nos partenaires afin de préparer au mieux cette échéance.

Je souhaite donc savoir, pour ce qui est du commerce extérieur, quels seraient les sujets que vous entendez porter, vous en avez cité quelques-un, si des objectifs sont déjà définis et quelle serait votre méthode pour préparer cette présidence qui débute dans moins d'une quinzaine de mois et dont le contenu n'aura sans doute pas manqué d'être impacté par la crise sanitaire et économique que nous connaissons.